



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SECURITE CIVILE DU 29 JANVIER 2019

Participaient pour la DGSCGC Messieurs WITKOWSKI et MARQUER, madame LAREDE pour la CGT : A. CHAOUCH, S. DELAVOUX

C'est la première réunion "politique" après le verdict des élections de décembre 2018, notre organisation avait tout loisir de porter ses thèmes.

Les réponses de la DGSCGC sur les principaux thèmes abordés:

Concours caporal SPP de 2018 et notre proposition d'effectuer l'état des lieux dès cette été, pour projeter un concours dans le meilleur délai : tout à fait d'accord

Filière : rumeurs et fantasmes autour de la fin des mesures transitoires:

pas de prolongation ni de décret bonus (maintien de la NBI pour les INC2, ...), pas non plus de réunion prévue pour une nouvelle filière ("qui ne pourrait avoir comme but que le repyramidage"). "Le taux d'accomplissement de la filière est conforme à ce qui pouvait être attendu".

Sur la rigidité du tableau de concordance (qui permet l'attribution d'un niveau de responsabilité), même constat, le directeur général avance que le RIFSEEP non applicable à la filière sapeur-pompier pourrait être une solution d'assouplissement (pour autant pas de commande à la DGSCGC à ce jour).

Cela n'empêchera pas les déceptions de se faire sentir encore plus courant 2020.

MATZAK:

A quand la prise en compte des mesures élémentaires de protection pour les sapeurs-pompiers volontaires dont tous les politiques louent la légitime reconnaissance?

Un décret est en préparation, il nécessitera un recadrage de l'activité d'un certain nombre de SPV dont l'emploi est inégal sur le territoire national. Ce sera une adaptation de l'organisation pas un effondrement du système. Le choix de la garde postée n'est pas choquant au regard des contraintes liées au territoire (...).

Ceux qui disaient que ça ne concernait pas la France ou qui affichait être contre, adapteront leur position...

Pour le service public : Le cap est donné, application d'un certain nombre d'orientations données par des cost-killer*, l'application des règles élémentaires de protection, les agents se les paieront eux-mêmes.

Le service public sera affiché avec le même panache et la même fierté mais avec un contenu sans cesse revu au plus juste, la révision des S.D.A.C.R. promet de belles reculades conformément aux recommandations de la cour des comptes à paraître: partir des moyens disponibles pour afficher le niveau de couverture.

*tueurs de coûts

Secours à personne manifestement le sujet le plus sensible et dont les discussions seront essentielles à l'avenir :

Des engagements sont pris par les DGSCGC & DGOS:

- la remise à plat du référentiel de 2008 (avec comme **objectif convenu d'une baisse d'activité SAP de 40%**, reconnu comme objectif éloigné et difficile à atteindre).
- la légitimité des représentants des S.I.S. auprès des Agences Régionales de Santé
- **le recours à des équipes plus légères pour un certain nombre de missions, comprendre pour équipes à 2 voir moins!!!!**
- Des rencontres zonales entre S.I.S et la D.G.S.C.G.C. ont lieu sur les missions SAP, il n'est pas question pour la DG de se substituer au SAMU dans le cadre de la réécriture du référentiel.

Sur ce dernier point tout particulièrement, les éléments que nous avons communiqués sur le rapport IGAS-IGA sur les plateformes d'appels 15/18/112, et les points portés par le DGSCGC, nous confortent dans l'idée que **notre travail et le service public seront bouleversés par les orientations que dessinent nos interlocuteurs.** Nous devons collectivement poursuivre nos travaux sur les missions des sapeurs-pompiers, dont la mission SAP...

